COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ATHLÉTISME 76

ORGANE DÉCONCENTRÉ DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

ÉPREUVES OUVERTES DE LANCERS
SUPPORT DES DÉPARTEMENTAUX DE LANCERS LONGS
Samedi 06 décembre 2025
Complexe de la Petite Bouverie
ROUEN

9h00-10h30	Formation jury Module « principes généraux des règles de lancers » - Niveau 1 Assistant Formation jeune juge - Niveau 1			
10h30	**Réunion de jury**			
	Poids	**Marteau**	**Javelot**	**Disque**
11h00	BEM / MIM	H	F	BEF / MIF
12h30	BEF / MIF	BEM / MIM	H	F
14h00	F	BEF / MIF	BEM / MIM	H
15h30	M	F	BEF / MIF	BEM / MIM

En dehors de l'heure prévue pour les premières épreuves, l'horaire sera adapté en fonction du nombre de participants et en fonction de l'avancement des épreuves par le juge arbitre.

Règlement de la compétition

Quota de jury : 1 à 5 athlètes = 1 Jury - 5 à 10 athlètes = 2 Jurys - 11 à 15 athlètes = 3 Jurys - 21 à 30 = 4 Jurys - + de 30 = 5 Jurys

Pas d'engagements sur place

- Les engagements des athlètes et des jurys se feront en ligne sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » jusqu'au jeudi 4 décembre à 12h00.
- **Règlement technique :** 6 essais pour les cadets à masters - 4 essais pour les benjamins minimes
- Les masters participeront dans les concours en fonction de leurs catégories d'âge.